

La souveraineté alimentaire : une nécessité absolue

Christiane Lambert¹

La crise sanitaire et l'insécurité alimentaire engendrée par la guerre en Ukraine soulignent l'urgence de reconquérir la souveraineté alimentaire française et européenne. Le syndicalisme agricole se mobilise pour atteindre cet objectif.

Profondément marqués par les pénuries alimentaires engendrées par la guerre, les pouvoirs publics ont instauré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la sécurité alimentaire comme objectif prioritaire. Se sont alors succédés plusieurs réformes visant l'augmentation de la capacité à produire en agriculture. La présidence de Charles de Gaulle a mis l'accent sur la restructuration des exploitations et la modernisation de l'appareil productif, s'appuyant sur les nouvelles générations d'agriculteurs qui réfléchirent à l'avenir au sein de la Jeunesse agricole catholique. Une première révolution est en route, avec le développement des connaissances agronomiques - on se rappellera que l'Inrae est né en 1949 -, la massification du machinisme agricole et les progrès de l'agrochimie. L'agriculture se place au centre des ambitions européennes avec la mise en place en 1962 d'une Politique agricole commune (Pac), créée par le Traité de Rome. Dans un contexte de Guerre Froide, l'autosuffisance alimentaire des pays d'Europe occidentale prend un rôle stratégique. La Pac est clairement dirigée vers l'intensification des échanges intra-européens *via* la construction d'un véritable marché commun. Ainsi, par un effort d'adaptation, les agriculteurs français améliorent les capacités nourricières de l'agriculture française, remplissant ainsi la mission que leur a confié la nation pour la France et pour l'Europe. Ils ont pu compter sur le syndicalisme agricole, sa structuration et son réseau, véritable accélérateur du changement et accompagnateur de l'appropriation et du développement des innovations au plus près du terrain. Cependant, au début des années 80, l'agriculture est confrontée à des productions excédentaires qui ont conduit à des remises

¹ Christiane Lambert est présidente de la FNSEA.

LES IMPORTATIONS
AGROALIMENTAIRES
DE LA FRANCE
REPRÉSENTENT
ENVIRON 20 %
DE L'ALIMENTATION
NATIONALE

en question profondes des politiques agricoles allant jusqu'à la mise en place de quotas de production ou au questionnement du fonctionnement de la Pac. Au tournant des années 2000, l'agriculture française a été confrontée à de nombreuses mutations qui sont venues bousculer sa fonction nourricière première. Tout d'abord, et alors même que l'agriculture contribue au rayonnement de la France dans le monde, sa contribution à la valeur ajoutée de l'économie française est de plus en plus modeste, passant de plus de 18 % au début des années 50 à 1,8 % en 2019, 4 % si on y ajoute les industries agroalimentaires. Troisième poste d'excédent commercial de la France, avec + 8,1 milliards d'euros en 2021, celui-ci diminue depuis une quinzaine d'années, avec de très grandes disparités selon les productions. Les importations agricoles et agroalimentaires de la France représentent au total environ 20 % de l'alimentation nationale : elles ont doublé entre 2000 et 2019.

Dans le même temps, face à l'évolution galopante des attentes sociétales, l'agriculture s'est engagée dans l'adaptation de ses pratiques au dérèglement climatique et à ses conséquences de plus en plus visibles et violentes pour un secteur qui n'a pas de toit pour protéger sa production du climat. Elle prend ainsi conscience de sa nécessaire contribution à la lutte contre le changement climatique. Entre alors dans ses prérogatives, en sus de sa fonction nourricière, la nécessité de « réparer » la planète.

Du côté des consommateurs, les pratiques et régimes alimentaires évoluent en France et dans le monde. S'il demeure un plaisir et un temps de partage, le choix de l'alimentation s'individualise. Ne craignant plus les pénuries, les consommateurs projettent dans leur alimentation des convictions personnelles, culturelles, idéologiques qui débouchent sur une plus grande pluralité de la demande. Face à cette situation, l'agriculture doit s'adapter pour répondre aux attentes des concitoyens tout en restant performante sur les productions participant à l'alimentation mondiale. Enfin, alors que la population active agricole connaît une érosion – la France métropolitaine a perdu 100 000 fermes entre 2010 et 2020 selon le dernier recensement agricole – on voit émerger une méfiance critique de la société vis-à-vis des pratiques agricoles. Des crises sanitaires successives, mais aussi la modification des modes de consommation et de vie, de plus en plus urbains, ont éloigné les agriculteurs de leurs concitoyens, ajoutant au malaise économique un malaise psychologique.

LA RECONQUÊTE D'UNE SOUVERAINETÉ ESSENTIELLE À LA NATION

C'est dans ce contexte que survient, en mars 2020, la pandémie mondiale de la covid. Subitement, le spectre de pénuries refait surface et propulse en tête des préoccupations le rôle de l'agriculture. À l'heure du confinement, l'agriculture est reconnue comme activité essentielle de la nation. Les pouvoirs publics, en étroite relation avec les acteurs du syndicalisme agricole, ont œuvré de concert pour permettre à tous les secteurs agricoles de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions possibles, au service de l'alimentation des Français. Les Français - et tous les agriculteurs en sont fiers - n'ont pas eu faim. Il y a même eu dans cette société dont les seules préoccupations ont été de se soigner, de se nourrir et de travailler, un regard nouveau, plus ouvert, plus bienveillant vis-à-vis des agriculteurs. Mais à l'aune de cette crise sanitaire, si l'agriculture a une nouvelle fois prouvé sa capacité de résilience, le modèle alimentaire français a dévoilé nombre de ses faiblesses, à commencer par les dépendances qui menacent la pérennité du système agricole français. Le constat est sans appel : 60 % des fruits et 40 % des légumes consommés en France sont importés. Il en est de même pour la moitié des volailles et un quart de la viande bovine.

**LE MODÈLE
ALIMENTAIRE FRANÇAIS
A DÉVOILÉ NOMBRE DE
SES FAIBLESSES**

Le modèle agricole français souffre aussi d'une faiblesse sur son autonomie en protéines végétales, essentielles pour l'alimentation animale mais aussi de plus en plus pour l'alimentation humaine. Aujourd'hui plus de 50 % des volumes viennent du grand export, notamment des Amériques.

Si la tendance venait à se poursuivre, la France serait dans l'incapacité de subvenir seule à ses besoins alimentaires dès 2023. Il a donc fallu la crainte des rayons vides et la perspective de la grogne sociale qui allait en découler pour que l'importance de la souveraineté alimentaire de la France revienne en tête des priorités de notre pays et fasse dire au président de la République : « *Déléguer notre alimentation à d'autres est une folie !* »

Là encore, le syndicalisme agricole, par la voix du Conseil de l'agriculture française (Caf), se fait force de propositions et porte les modalités nécessaires à la reconquête de la souveraineté alimentaire : il faut produire ! Produire une alimentation de qualité, en quantité, pour tous. Parmi les modalités incontournables se trouvent le renforcement du tissu productif français, la préservation des moyens de production pour une agriculture compétitive, la participation aux échanges mondiaux et l'intégration dans une Europe qui protège et accompagne les

agriculteurs ! En un mot, il faut produire ! N'en déplaise à certaines orientations du Pacte vert européen qui voudraient imposer une vision décroissante de l'agriculture. À la FNSEA, notre alerte est allée encore plus loin face à la multiplication des accords commerciaux internationaux : n'importons pas l'alimentation dont nous ne voulons pas ! Pas d'importations qui seraient moins disantes en matière de performances environnementales et sociales ! Car en termes d'adaptation et de lutte contre le changement climatique, l'agriculture française a déjà engagé sa transition, sous l'impulsion du syndicalisme agricole, attentif aux attentes de la société.

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE

La déclaration de guerre de la Russie à l'Ukraine, drame humain sur le sol européen, rend flagrante de nouvelles dépendances de nature à déstabiliser les perspectives de souveraineté alimentaire française et européenne. En effet, ce conflit pointe nos cruelles dépendances en termes d'énergies, d'engrais et d'alimentation animale. Les répercussions sur les coûts de production sont immédiates : + 30 % sur l'alimentation animale, + 55 % sur l'électricité, +120 % sur le GNR, + 138 % sur les engrais azotés, + 450 % sur le gaz en quelques mois. L'agriculture est face à un nouveau défi : l'urgence à faire fonctionner sa production en utilisant tous les potentiels pour pallier les pertes de production et les conséquences du conflit ukrainien qui déséquilibrent tout un pan de la géopolitique alimentaire et énergétique mondiale. Une situation inédite depuis la Seconde Guerre mondiale qui doit nous conduire à faire mouvement, d'une part sur les éléments constitutifs de notre souveraineté en travaillant sur des durées longues à la relocalisation d'activités nécessaires à la production, mais aussi d'autre part sur les conditions permettant d'assurer la sécurité alimentaire de la population mondiale. Un enjeu que les décideurs politiques français et européens avaient perdu de vue ces dernières années. À la FNSEA, nous avons tiré les leçons des dernières crises et notre vision est claire : pour asseoir une souveraineté alimentaire durable en Europe, l'agriculture des prochaines années doit être productive et durable, compétitive et rémunératrice, protégée et combative face à la concurrence déloyale, qu'elle soit européenne ou internationale. Ainsi, l'agriculture française et européenne retrouvera son rôle central dans l'alimentation de nos concitoyens et plus largement dans l'alimentation de la population mondiale. ■